

LES METIERS DANS LE DOMAINE DE LA MER (FOCUS SUR LA BRETAGNE)

L'océan vous fascine ? Votre passion peut vous ouvrir les portes de belles carrières. Entre transport maritime, pêche, cultures marines et construction navale, la mer est un véritable pourvoyeur d'emplois.

Retrouvez ici des métiers pouvant aider à profiter de sa passion tout en travaillant !

LES SECTEURS D'ACTIVITES POUR PRENDRE LE LARGE ET LEUR ENCADREMENT



♣ Les métiers de la défense et de l'administration maritime

La Marine Nationale

- L'officier de la Marine Nationale

Description

Il est à la fois chef militaire, professionnel de la mer et spécialiste dans son domaine d'activités. L'officier de Marine de carrière ou sous contrat tient des fonctions de commandement, de direction et d'expertise.

Conditions d'exercice

Il exerce à bord des navires ou des sous-marins, dans l'aéronautique navale, les forces spéciales ou dans les états-majors.

L'officier de la Marine nationale est responsable des troupes, des matériels, des navires. Il anime une équipe qualifiée qu'il doit maintenir unie et efficace, en temps de paix comme au combat. Dynamisme, compréhension, sens du commandement lui sont donc indispensables.

La conduite d'un navire est sa fonction principale. Sur la passerelle, c'est lui qui assure la route du navire, donne les ordres de manœuvres. De formation scientifique et technique, il veille aussi à l'entretien, aux réparations courantes, voire à l'amélioration des matériels. Il est secondé par des officiers spécialisés qui sont chargés d'un service technique.

Comme tout militaire, il adhère aux valeurs et à la mission de l'armée. Respect de l'ordre et de la discipline, attention particulière à l'application des normes de sécurité, port de l'uniforme, excellente condition physique font partie intégrante de son univers. Il se forme en permanence, notamment dans les spécialités techniques pour s'adapter aux nouveaux matériels, et change d'affectation régulièrement.

Témoignage

Valentin, enseigne de vaisseau 1re classe, plongeur démineur de la Marine nationale

Une de mes missions consiste à neutraliser les engins explosifs qui se trouvent sous l'eau comme sur terre, quelles que soient les conditions. Je n'ai pas le droit à l'erreur. C'est un métier qui demande du sérieux, une bonne condition physique et une résistance mentale. On a un appareil sur le dos qui peut peser jusqu'à 50 kg et qui permet de plonger jusqu'à 80 m de profondeur. Ce travail est valorisant et passionnant : je fais de la plongée, j'agis sur des munitions et je permets aux civils de naviguer, plonger et pêcher en toute sécurité.

Formations

L'École navale de Brest-Lanvéoc forme les futurs officiers de carrière en leur délivrant un diplôme d'ingénieur.

L'accès dans cette école est conditionné par un concours :

- en 1^{ère} année pour les élèves issus des Classes préparatoires scientifiques aux grandes écoles (CPGE) via le concours communs Centrale-Supélec ;
- en 2^e année pour les étudiants ayant validé leurs deux premières années dans une école d'ingénieurs partenaire de l'École navale (IMT Atlantique, École centrale Nantes, Supélec, ENSAM, ENSTA Bretagne, ISAE-Supaéro) ;
- en 3^e année pour les étudiants de l'École polytechnique.

Sous contrat, ils peuvent être recrutés dans différents domaines comme l'informatique, la communication ou la conduite des opérations maritimes.

Les titulaires d'un bac + 3, âgés de 21 à moins de 30 ans, peuvent postuler pour un contrat de 4 à 8 ans (renouvelable dans la limite de 20 ans). Recrutés sur dossier et entretien, ils suivent une formation de 2 semestres à l'École navale, puis un stage dans la filière choisie.

Voir plus :

<http://www.etremarin.fr/>

<https://www.ecole-navale.fr/>

<https://www.parcoureo.fr/>

- L'équipage (personnel non officier de la Marine)

Description

La Marine Nationale propose différentes filières de recrutement dans la filière équipage. Le personnel non officier de la marine comprend entre autres :

- des manœuvriers ;
- des navigateurs-timoniers ;
- des guetteurs-sémaphoriques.

Conditions d'exercice

L'équipage exerce ses fonctions principalement sur le navire par la mise en œuvre et de l'entretien des appareils de manœuvre, des embarcations, et des manœuvres spécifiques tels que le mouillage, le remorquage ou le ravitaillement à la mer (les manœuvriers). Sur la passerelle, ils sont opérateurs de passerelle, et sont chargés de la navigation (les navigateurs-timoniers). Le long du littoral, ils sont chargés d'armer les sémaphores et d'assurer une permanence de surveillance maritime et aérienne des côtes de sorte à participer activement à la lutte contre la pollution, les trafics illicites et à l'assistance en mer.

Formation

Les jeunes (17-30 ans) ayant un niveau de la 3^è au bac suivent une formation militaire et maritime de base dont la durée varie entre 4 semaines et 11 mois selon la spécialité choisie.

La formation est donnée principalement à l'Ecole de Maistrance de Brest.

Voir plus :

<http://www.etremarin.fr/>

- **Le sous-officier**

Description

Autrement appelé officier-marinier, le sous-officier de la Marine nationale développe des aptitudes de technicien et de cadre. Ils sont situés entre les officiers et les matelots.

Conditions d'exercice

Les sous-officiers de la Marine nationale travaillent à bord des bâtiments de la Marine nationale (porte-avions, sous-marins d'attaque ou nucléaires, frégates, patrouilleurs, pétroliers ravitailleurs...) ou de ses avions ou hélicoptères. Beaucoup sont affectés, à terre, dans l'un des services des bases militaires, navales ou aéronavales.

Formation

Pour devenir officier marinier, il faut passer par l'École de maistrance de Brest. Pour y entrer, il faut être français, âgé de 17 à moins de 30 ans, avoir un niveau bac à bac + 3, être physiquement apte et savoir nager. La sélection se fait sur dossier.

La scolarité, qui dure 18 semaines, comprend des enseignements maritimes, militaires, sportifs et de sécurité, mais aussi de culture générale (anglais, histoire-géographie...). Les futurs sous-officiers rallient ensuite un autre établissement pour se former de 6 à 12 mois à l'une des 26 spécialités (fusilier marin, techniques maritimes...) et décrocher le brevet d'aptitude technique.

Lors de leur entrée à l'École de maistrance, les futurs officiers mariniens signent un contrat d'engagement de 10 ans.

Voir plus :

<http://www.etre marin.fr/>

L'administration maritime

- L'administrateur des affaires maritimes

Description

C'est un cadre supérieur de l'administration de l'Etat. Il assure l'encadrement et la direction des différents services des Affaires Maritimes. Il appartient à un corps d'officiers de carrière de la marine nationale administré par le ministère chargé de la mer (MTES). Ces compétences sont larges et concernent notamment: l'application de la politique du département ministériel chargé de la mer (transport maritime, plaisance) ; les interventions économiques de l'Union européenne et de l'État quant aux pêches maritimes, la conchyliculture et l'aquaculture; l'association aux opérations d'aménagement du littoral et de la protection de la qualité des eaux ; l'application des réglementations internationales et nationales tendant à assurer la sécurité de la navigation maritime et la prévention des pollutions ; la coordination et la mise en œuvre des moyens de sauvetage en mer.

Conditions d'exercice

Il exerce des fonctions d'autorité de l'Etat. Le périmètre et les types de missions varient en fonction de la géographie et du service de rattachement. Il peut exercer en métropole dans les principaux ports et capitales régionales, outre-mer ou dans les capitales européennes en fonction de la réalité des activités maritimes.

Formations

L'administrateur des affaires maritimes est recruté par concours pour constituer un corps d'officiers de carrière de la marine nationale. Il est un agent de catégorie A+ sous statut militaire.

Trois concours sont proposés aux différents candidats en fonction de leur origine.

- Premier concours (Art. 4-1) Ce concours est ouvert aux titulaires de l'un des diplômes exigés des candidats aux concours externes de l'École nationale d'administration et âgés de moins de 26 ans.
- Deuxième concours (Art. 4-2) Ce concours est ouvert aux fonctionnaires de la catégorie B et aux militaires non officiers en activité, ayant au moins cinq ans de services, ainsi qu'aux officiers de la marine marchande titulaire du brevet de chef de quart et ayant au moins trente mois de navigation.

• Troisième concours (Art. 4-3) - L'admission directe en deuxième année de scolarité à l'école d'administration des affaires maritimes est effectuée par concours accessible (Art. 6) :

- aux fonctionnaires de catégorie A ayant au moins 5 ans de service, - aux officiers ayant le grade de lieutenant de vaisseau ou d'enseigne de vaisseau de 1ère classe, répondant aux exigences d'âge et d'ancienneté.

- aux officiers de la marine marchande titulaire du DESMM (diplôme d'études supérieures de la marine marchande) répondant aux exigences d'âge et d'ancienneté.

Pour s'inscrire aux concours et consulter les conditions d'inscription : www.concours.developpement-durable.gouv.fr

A l'issue des concours, les élèves administrateurs sont formés à l'ENSAM pendant deux ans pour les 2 premiers concours et un an pour le 3^{ème} concours

Voir plus

<https://www.legifrance.gouv.fr/>

<https://www.concours.developpement-durable.gouv.fr/>

<https://www.ecole-affaires-maritimes.fr/>

- L'inspecteur des affaires maritimes

Description

L'Inspecteurs des affaires maritimes a pour fonction de diriger et de contrôler l'action des fonctionnaires et des agents des services déconcentrés des affaires maritimes. Il assure, notamment au sein de l'administration centrale et dans les établissements publics qui y sont rattachés des fonctions techniques de conception et des fonctions administratives, de direction, de gestion et d'inspection dans les services des affaires maritimes.

Conditions d'exercice

Il exerce comme l'administrateur des affaires maritimes des fonctions d'autorité de l'Etat. Il peut exercer en métropole dans les principaux ports et capitales régionales, outre-mer ou dans les capitales européennes en fonction de la réalité des activités maritimes. En qualité d'inspecteur stagiaire, il souscrit l'engagement de rester au service de l'État pendant une période minimale de 7 ans.

Formation

Recrutement par concours :

-soit par la voie des IRA (instituts régionaux d'administration) :

- Être âgé(e) de moins de 40 ans au 1er janvier de l'année du concours,
- être titulaire d'un des diplômes requis pour les concours externes d'entrée aux Instituts régionaux d'administration ou d'un diplôme sanctionnant un deuxième cycle d'études supérieures ou homologué aux niveaux I et II dans les conditions prévues par le décret n° 72-279 du 12 avril 1972, relatif aux titres et diplômes de l'enseignement technologiques ;

-soit par concours externe :

- Être âgé(e) de moins de 40 ans au 1er janvier de l'année du concours,
- Être titulaire d'un titre, brevet ou diplôme de la marine marchande ou de la marine nationale d'un niveau équivalent au moins au niveau II du décret du 12 avril 1972, dont la liste est établie par arrêté conjoint du ministre chargé de la fonction publique et du ministère des transports de l'équipement, du tourisme et de la mer. Reçu(e) au concours, il est nommé inspecteur stagiaire et recevra une formation théorique et pratique.

Voir plus

<https://www.studyrama.com/inspecteur-des-affaires-maritimes>

- Le marin des douanes

Description

Le marin des douanes est un agent de catégorie A, B ou C de la branche de la surveillance (agents armés et en uniforme) maritime de l'administration des douanes. Il participe aux missions relevant de l'action de l'État en mer (missions fiscales et douanières, lutte contre les trafics et les rejets illicites, surveillance et contrôle des pêches, lutte contre l'immigration et le travail illicites, sécurité maritime, sauvetage et assistance).

Conditions d'exercice

Inscrit au rôle d'équipage dans les unités navales, il participe aux missions relevant de l'action de l'État en mer (missions fiscales et douanières, lutte contre les trafics et les rejets illicites, surveillance et contrôle des pêches, lutte contre l'immigration et le travail illicites, sécurité maritime, sauvetage et assistance). Dans le cadre de cette activité de contrôle, il est amené à effectuer des arraisonnements en mer, à procéder à la visite et à la fouille approfondie des navires de commerce, de plaisance ou de pêche ainsi que des équipages. Ses responsabilités et ses fonctions sont étroitement liées à son grade, aux qualifications qu'il détient ainsi qu'au type de moyen naval sur lequel il sert. Au sein de chaque équipage, le marin exerce soit au service « passerelle » (commandant ou commandant en second, ou chef de quart passerelle) soit au service « pont » (marin-pont).

Les marins doivent satisfaire aux conditions d'aptitude physique des agents de la surveillance (arrêté du 22 février 2006), aux conditions d'aptitude physique à la profession de marin (arrêtés du 16 avril 1986, du 27 avril 1990 et du 11 janvier 1991) aux conditions d'aptitude physique à la mer (Règle I/9-STCW).

Formations

Les marins peuvent être recrutés :

-soit par voie de concours externe généraliste - inspecteur (catégorie A), contrôleur (catégorie B) ou agent (catégorie C) avant d'être formés à leur spécialité ;

-soit par voie de concours externe par spécialité ;

-soit par voie d'enquête interne nationale.

Voir plus : <http://www.douane.gouv.fr/marin-des-douanes-categorie-a-b-ou-c>

♣ Les métiers de la marine marchande

Le commandement

- Commandant

Description

Autre appellation (Capitaine de pêche ; Patron / Patronne de pêche ; Patron / Patronne à la pêche). Il est le représentant de la compagnie et est souvent considéré comme le seul maître à bord. Il détermine et commande les manœuvres de déplacement d'un navire et coordonne les opérations de pêche selon les objectifs d'exploitation (quantitatifs, qualitatifs, ...), les règles d'hygiène, de sécurité et la réglementation environnementale. Il peut commercialiser les produits de la pêche et diriger un armement. Il est également à bord le représentant de l'armateur ; le commandant est ainsi le chef de l'expédition maritime.

Conditions d'exercice

L'activité de ce métier s'exerce seul ou en équipage, en relation avec différents services (armement, autorités portuaires, ...) sur tous les types de navires de marine marchande (marchandises, passagers...). Elle implique des déplacements et un éloignement du domicile de plusieurs jours ou semaines. Elle varie selon le type de pêche pratiquée (petite pêche, pêche côtière, pêche au large, ...) et la taille du navire.

Elle s'exerce par roulement, les fins de semaine et peut être soumise à des astreintes. La rémunération est constituée d'un forfait à la part (pourcentage de vente de la pêche) ou d'un fixe parfois associé à des primes ou part. L'activité peut s'effectuer en hauteur (passerelles, échelles, ...) et impliquer la manipulation de charges. Le port d'une tenue professionnelle (ciré, bottes, ...) peut être requis.

Formations

Ce métier est accessible avec un certificat de capacité ou un brevet dans les secteurs de la pêche et de la navigation maritime (brevet de patron de pêche, de lieutenant de pêche, ...). Une expérience professionnelle dans le domaine de la navigation est requise. La formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 - PSC1- peut être demandée. La pratique d'une langue étrangère, en particulier l'anglais, peut être requis.

Les futurs capitaines de pêche peuvent se former à l'Ecole Nationale supérieure maritime (à Saint-Malo pour la Bretagne). L'admission s'effectue selon deux modalités :

a) Accès en première année par concours

- Pour les étudiants : il faut être âgé de plus de 17 ans, moins de 23 ans et titulaire d'un baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence. Le caractère scientifique du concours et de la formation font que cet enseignement est plus spécialement destiné aux bacheliers des séries C, D, E ou F.

- Pour les professionnels : pour ceux-ci, il n'y a pas de limite d'âge. Ils doivent être titulaires du Brevet d'officier chef de quart, du Brevet de lieutenant de pêche. Compte tenu des contraintes physiques du métier, l'admission définitive est subordonnée au résultat d'une visite médicale

b) Admission sur titre en 2ème année

Il faut être titulaire d'un diplôme de premier cycle de l'enseignement supérieur ou technique ou être issu d'une classe de mathématiques spéciales.

Il n'y a pas de limite d'âge.

Voir plus

<http://www.semaine-emploi-maritime.fr/activites-maritimes-mer/>

<https://www.supmaritime.fr/campus-ensm/sites/saint-malo.html>

- **Lieutenant au pont**

Description

Appelé également le chef de quart passerelle, il supervise et coordonne les activités d'un navire de transport de passagers (paquebot, ferry, Navire à Grande Vitesse - NGV-, ...) ou de marchandises (cargo, porte-conteneur, minéralier, pétrolier, ...), selon la réglementation de la navigation maritime et les règles de sécurité des biens et des personnes. Il réalise tout ou partie des opérations de conduite de navire (manœuvres d'appareillage/accastage, itinéraires, gestion de la propulsion, sécurité, énergie du navire, ...). Il peut effectuer le pilotage portuaire, l'administration maritime ou différentes activités para-maritimes (expertises, ...) et diriger un équipage.

Conditions d'exercice

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'entreprises de transport maritime de passagers, de marchandises, d'activités portuaires, d'activités maritimes spécialisées (recherche océanographique, avitaillement offshore,...), de la défense nationale (armée de l'air, de terre, marine, gendarmerie), de sociétés d'assistance en mer, d'expertise maritime.

Elle s'organise en liaison avec une équipe souvent internationale et en contact avec de multiples intervenants (armateurs, autorités maritimes, consignataires, entreprises de manutention portuaire, ...). Elle implique un éloignement du domicile de plusieurs jours ou mois.

Elle varie selon le type de navire (porte-conteneur, pétrolier, remorqueur, ...) et de navigation (portuaire, cabotage, au long cours, ...).

Elle peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés, de nuit, en quart (4 heures de service suivies de 8 heures de repos).

Formations

La formation de chef de quart passerelle peut être polyvalente (pont et machine) ou spécialisée (pont). L'accès au métier de chef de quart passerelle (lieutenant de pont) peut ainsi se faire de trois façons :

- En formation continue pour les titulaires du brevet de capitaine de pêche
- Par la formation quart à la passerelle, du brevet de capitaine 500 et du brevet de chef de quart machine) ayant satisfait soit à un examen probatoire, soit à une formation complémentaire

- Pendant le 1er cycle de la formation polyvalente d'officier de 1ère classe de la marine marchande, qu'on intègre après le baccalauréat par un concours de niveau bac scientifique.

Voir plus

Encadrement de la navigation maritime (Code ROME : N3101)

<https://www.supmarine.fr/campus-ensm/sites/saint-malo.html>

L'encadrement de la navigation maritime

- L'électricien

Description

L'électricien ou le maître électricien supervise la production et la distribution électrique à bord. Il gère également la conduite des systèmes électromécaniques génériques : installations de propulsion, groupes électrogènes, équipements de navigation, centrale à inertie. Il planifie et encadre la maintenance préventive et corrective de ces installations.

Conditions d'exercice

A quai ou en mer, l'activité de ce métier s'exerce au sein de service de maintenance d'entreprises industrielles (construction automobile, production d'énergie, sidérurgie, chimie, ...), de transport, de services (service après-vente d'un constructeur ou distributeurs d'équipements électriques, ...), des armées, parfois en relation avec différents services et intervenants (production, méthode, sécurité, client, ...). Elle peut impliquer des déplacements. Elle varie selon le secteur (électricité, électronique, énergie, nucléaire, ...), le mode d'organisation (topo maintenance, ...), le degré d'automatisation des équipements. Elle peut s'exercer les fins de semaine et être soumise à des astreintes. Le port d'Equipements de Protection Individuelle -EPI- (chaussures de sécurité, gants, ...) est exigé.

Formations

Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme de niveau CAP/BEP à Bac (Bac professionnel, ...) en électricité, électrotechnique, électromécanique, ...

Un diplôme de niveau Bac+2 (BTS, DUT) peut être demandé selon la technicité. Il peut être obtenu dans les universités de Bretagne Occidentale (Brest) et de Rennes 1(Rennes).

Une habilitation aux risques d'origine électrique est obligatoire.

Une habilitation aux risques d'origine nucléaire peut être requise.

Voir plus

Maintenance électrique (ROME : I1309)

http://formations.univ-brest.fr/sciences-technologies-sante//dutgenie_electrique_et_informatique_industrielle

<https://formations.univ-rennes1.fr/formation/diplome-universitaire-de-technologie-specialite-genie-electrique-et-informatique>

- **Matelot de commerce**

Description

Le marin ou matelot de la marine marchande participe aux tâches courantes effectuées à bord de paquebots, de ferry-boats ou encore de cargos. Polyvalent, on le trouve à la manœuvre sur la passerelle, par tous les temps, mais aussi dans le bruit infernal de la salle des machines, ou encore sur le quai après l'accostage.

Conditions d'exercice

Sous les ordres du commandant de bord, le matelot exerce des activités polyvalentes sur le navire. Elles englobent les manœuvres d'amarrage (à l'arrivée ou au départ), les opérations de chargement et de déchargement du fret ou de l'accueil des passagers sur les bateaux de croisière. Il assure la sécurité du navire et de sa cargaison en effectuant des rondes de surveillance régulières. Quand le commandant le sollicite, il peut même assurer le pilotage du navire.

Les conditions d'exercice peuvent être rudes : sur le pont, en salle des machines ou à terre lors des escales, le matelot travaille peu importe les conditions climatiques. Il doit donc avoir le goût du risque.

Formations

La formation professionnelle de base est le CAPM (certificat d'aptitude professionnelle maritime) :

Niveau CAP

- CAPM de matelot : polyvalent commerce/pêche, pont/machine,

Niveau bac

- Bac pro électromécanicien marine,

- Bac pro conduite et gestion des entreprises maritimes, options pêche et commerce.

Voir plus

<https://www.studyrama.com/formations/marin-de-la-marine-marchande>

- Les agents du service général : – cuisinier – serveur – hôtesse

Description

*Le cuisinier ou cuisinier d'équipage est seul sur un cargo, il est chargé d'élaborer les repas selon un plan de production culinaire, les règles d'hygiène et de sécurité alimentaires et de gérer les approvisionnements.

*Le serveur ou le commis de room service effectue les opérations de service des plats (dressage des tables, accueil des clients, prise de commande,...) au sein d'un établissement selon la charte qualité de l'établissement et les règles d'hygiène et de sécurité alimentaires.

*L'hôtesse ou l'hôte d'accueil et d'animation de croisière accueille et renseigne les touristes afin de faciliter leurs conditions de séjour ou de voyage. Il peut gérer les conditions de séjour de la clientèle d'un réceptif touristique (club de vacances, hôtel club, ...) et coordonner l'activité d'une équipe.

Conditions d'exercice

*Le cuisinier : il travaille dans la cuisine du bateau/navire quel que soit le temps pendant toute la durée du trajet. Cela peut présenter de ce fait des inconvénients car il est éloigné de sa famille. Le port d'un uniforme peut être requis.

*Le serveur : l'activité de ce métier s'exerce principalement sur les navires de croisières durant tout le trajet de la croisière dans le(s) restaurant(s) et dans les chambres des passagers en contact le personnel de cuisine. Le port d'un uniforme peut être requis.

*L'hôtesse : L'activité de ce métier s'exerce au sein d'agences de voyages, d'organismes de tourisme réceptif, de compagnies de transports, d'offices de tourisme, ... en contact avec le public et différents intervenants (commerciaux, fournisseurs, hôteliers, ...). Elle peut impliquer un éloignement du domicile de plusieurs jours ou mois. Elle varie selon le type de structure (office de tourisme, agence réceptive, compagnie de transports, ...). Elle peut s'exercer les fins de semaine, les jours fériés et être soumise à des variations saisonnières (vacances scolaires, périodes estivales, ...).

Formations

*Le cuisinier : Il doit être titulaire d'au moins un CAP dans le domaine de la restauration ou de l'hôtellerie. Cette formation devra être complétée par un stage de 25 semaines, dont une embarquée, qui sera sanctionnée, après examen, par le Certificat de Formation Maritime Hôtelière. Muni de ce titre, il peut postuler au Certificat d'aptitude aux fonctions de Cuisinier d'équipage.

*Le serveur : Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau CAP/BEP à Bac (Bac professionnel, technologique, ...) en services hôteliers et dans les métiers de la restauration et de l'hôtellerie.

Il est également accessible avec une expérience professionnelle dans les mêmes secteurs sans diplôme particulier.

Les recrutements peuvent être ouverts sur contrats de travail saisonniers ou de très courte durée (extra).

La pratique d'une ou plusieurs langue(s) étrangère(s), en particulier l'anglais, peut être requise.

*L'hôtesse : Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac (général, professionnel, ...) à Bac+2 dans le secteur tertiaire ou du tourisme (vente, production, animation et gestion touristiques, ...). Des formations complémentaires spécifiques (économie du tourisme, management des aménagements touristiques, ...) peuvent être requises. La pratique d'une ou plusieurs langue(s) étrangère(s), en particulier l'anglais, peut être exigée.

Voir plus

*Le cuisinier (Code ROME : G1602)

*Le serveur (Code ROME : G1803)

*L'hôtesse https://www.recrut.com/metier/Hote_d'accueil_et_d'animation_de_croisiere

Licence professionnelle métiers du tourisme parcours hébergement et environnement touristiques de l'UBO :

<http://formations.univ-brest.fr/fr/index/sciences-humaines-et-sociales-SHS/licence-professionnelle-DP/licence-professionnelle-metiers-du-tourisme-et-des-loisirs-program-licence-professionnelles-metiers-du-tourisme/parcours-hebergement-et-environnement-touristiques-subprogram.html>

LES SECTEURS D'ACTIVITES POUR VIVRE DE LA MER SANS QUITTER LES EAUX TERRITORIALES



Crédit photo : Jiayi.

✿ Les acteurs du transport maritime

- Le consignataire de navire

Description

Le consignataire de navires organise l'escale des navires au port et le transport des marchandises. Il s'agit d'une mission commerciale, administrative et technique. C'est un poste clé du transport maritime. Il est en charge de la récupération des titres de propriétés des marchandises, de l'analyse des documents pour l'exportation, de la déclaration aux services des douanes, de la répartition des frais d'escale. Il s'occupe également de la gestion des problèmes de l'équipage : entretien du bateau, consultation de médecin.

Conditions d'exercice

Le consignataire travaille dans une entreprise de consignation ou une agence maritime ayant passé contrat avec des armateurs étrangers pour l'assistance de leur flotte dans les ports où accostent les navires de la compagnie.

L'activité de ce métier requiert le contact avec de multiples intervenants (clients, transitaires, agents maritimes, opérateurs de terminal portuaire, autorités portuaires, ...) et varie selon le secteur (manutention portuaire, transport maritime, transport de marchandises, de passagers, ...) et l'organisation de la structure (groupe, réseau, indépendant, ...).

L'activité peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés ou de nuit.

Pour exercer ce métier, il faut avoir un sens de l'organisation et certaines qualités commerciales, être à l'aise dans la pratique de l'anglais et de l'informatique.

Formations

Il y a très peu de formation spécifique mais un diplôme dans les transports est apprécié (un Bac Pro Exploitation des Transports, un BTS Transport ou un DUT Gestion Logistique et Transport) complété par une expérience professionnelle dans les secteurs du transport (navigation, consignation, commission de transport, manutention portuaire, ...).

Un diplôme de l'Ecole Nationale de la Marine Marchande peut être demandé pour les postes de responsable.

Voir plus

<http://candidat.pole-emploi.fr/codeRome=N3201>

Dut Gestion logistique et transport IUT Quimper : http://formations.univ-brest.fr/fr/index/droit-economie-gestion-DEG/dut-CB/dut-gestion-logistique-et-transport-program-fr_rne_0290346u_prog12022.html

- **L'affréteur maritime**

Description

L'affréteur/se maritime réalise des opérations administratives douanières (déclarations, dédouanement, ...) ou commerciales d'acheminement (conditions d'enlèvement, de livraison, ...) ou de circulation internationale de marchandises (transit import/export, consignation maritime,...) pour le compte de clients, selon la réglementation et dans un objectif de qualité.

Il intervient dans un domaine spécifique (import, export, douane, type de transport,...) et peut coordonner l'activité d'une équipe.

Conditions d'exercice

L'activité de ce métier s'exerce au sein de services import/export d'entreprises industrielles ou commerciales, d'entreprises de transport international (commissionnaire auxiliaire de transport, transitaire, commissionnaire en douane, courtier ou compagnie maritime, ...) en contact avec la clientèle et les différents intervenants de la chaîne de transport (Chambre de Commerce, Compagnies d'assurances, correspondants étrangers, ...). Elle peut impliquer des déplacements sur site (contrôle de marchandises).

Elle varie selon le mode de transport (routier, aérien, maritime, ferroviaire, ...) et le type de transit (import, export).

Elle peut s'exercer en horaires décalés, les fins de semaine, jours fériés ou de nuit.

Formations

Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac (général, professionnel) à Bac+2 (BTS/DUT) en transport, gestion logistique, commerce international.

Une Licence ou Licence professionnelle en droit, management des échanges internationaux peut être demandée pour les postes d'encadrement ou de responsable de service.

La pratique d'une ou plusieurs langue(s) étrangère(s), en particulier l'anglais, est requis.

La maîtrise de l'outil informatique (bureautique, Echange de Données Informatiques -EDI-, ...) et des technologies de l'information et de la communication (Internet, messagerie, ...) est exigée.

Voir plus

<http://candidat.pole-emploi.fr/codeRome N1202>

<http://formations.univ-brest.fr/droit-economie-gestion-DEG/dut-gestion-logistique-et-transport>

- **Le pilote maritime**

Description

Le pilote de port ou maritime supervise et coordonne les activités d'un navire de transport de passagers ou de marchandises selon la réglementation de la navigation maritime et les règles de sécurité des biens et des personnes. Il réalise tout ou partie des opérations de conduite de navire

Conditions d'exercice

Il monte à bord du navire grâce à des vedettes, les « pilotines », ou par hélicoptère et assure la conduite de la manœuvre en coordonnant les moyens nécessaires, sous la responsabilité du capitaine (qui reste seul maître à bord), pour l'approche, l'accostage ou l'appareillage d'un port.

Disponible 24h/24, 365 j/an, Noël et jours fériés compris, les pilotes maritimes apportent aux capitaines, leur expérience de la manœuvre et leur intime connaissance des lieux afin d'anticiper les risques, éviter les dangers et faire face à l'imprévu.

Formations

Ils doivent répondre aux conditions d'aptitude physique générale des capitaines de la marine marchande.

Le pilote est recruté par concours organisé par les stations de pilotage et doit être âgé de minimum 24 ans et de maximum 35 ans et être titulaire d'un brevet de commandement du plus haut niveau.

Une fois en fonction, le nouveau pilote doit effectuer une formation pratique d'environ **500 opérations** de pilotage. Cette phase dure environ **cinq ans**.

Voir plus

public.pilotes-maritimes.com

- Le docker

Description

Il réalise des opérations de manutention portuaire de transbordement de cargaison (vrac, hydrocarbures, marchandises, conteneurs, ...) à bord de bateaux (navire de mer, barge, ...) ou à quai (train, camion, ...), manuellement, ou à l'aide d'engins de manutention à conducteur autoporté (chariot élévateur,...) ou de véhicules lourds (cavalier, remorque porte-conteneur, ...), selon la réglementation portuaire et les règles de sécurité.

Les dockers chargent et déchargent les marchandises des navires. Le recours à cette catégorie de personnel qualifié est obligatoire sur le domaine public maritime.

Le statut de docker recouvre principalement quatre catégories :

- Le docker polyvalent qui peut occuper différents postes de manutention, principalement à bord des navires,
- Le conducteur d'engin qui pilote divers appareils (chariots élévateurs, straddle-carriers, portiques, tracteurs portuaires)
- Le pointeur qui est responsable de la comptabilisation des marchandises déchargées, chargées et présentes sur les zones de stockage.
- Le contremaître est responsable de l'équipe qu'il dirige.

Conditions d'exercice

Ce métier s'exerce principalement à l'extérieur, dans et sur les navires. Le travail se réalise de jour comme de nuit, indépendamment des conditions météorologiques, 365 jours par an.

L'activité s'effectue sur zones portuaires (terminal portuaire, quai de port maritime ou fluvial, ...) et peut impliquer un travail en hauteur et le port répétitif de charges lourdes ou volumineuses.

Le port d'équipements de protection (casque, chaussures de sécurité, gants,...) est requis.

Formations

Ce métier est accessible sans diplôme ni expérience professionnelle. Cependant, le CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) est requis pour exercer ce métier sur le Domaine public Maritime. Il est délivré à chaque docker en fonction de sa formation. Il donne accès à différentes fonctions (docker à bord des navires, pointeur, conducteur d'engin, contremaître).

Les permis poids lourds C, C1, CE, C1E (précédemment C ou EC) peuvent être requis.

Un ou plusieurs Certificat(s) d'Aptitude à la Conduite en Sécurité -CACES- conditionné(s) par une aptitude médicale à renouveler périodiquement peu(ven)t être demandé(s).

Une bonne condition physique est requise.

La pratique de l'anglais (vocabulaire technique) peut être demandée

Voir plus

Code ROME: N3203

- **Le lamaneur**

Description

Dans un port, le lamaneur a en charge l'ensemble des opérations d'amarrage et de désamarrage des navires. Ces opérations s'effectuent à bord de petites embarcations.

Une quinzaine de sociétés assure ces services de lamanage sur l'ensemble du littoral. Chacune dispose d'un parc de vedettes, d'automobiles et de matériel radio.

Il arrive parfois que la même société assure le pilotage et le lamanage du navire.

Cette activité a tendance à se développer, eu égard à la réduction progressive des effectifs à bord des bâtiments.

Conditions d'exercice

A bord d'une petite embarcation, il rejoint le navire qui entre dans le port. Les marins lui passent alors l'aussière, un gros cordage, qu'il transporte ensuite à bord de sa vedette. Une fois à quai, il lance la touline, lance-amarrage à laquelle est attachée l'aussière, à son équipier, qui fixe le tout aux bornes d'amarrage des quais (bollards ou bittes).

L'activité de ce métier s'exerce au sein d'entreprises de transport maritime de marchandises, de passagers, d'activités maritimes spécialisées, d'activités portuaires, de sociétés d'assistance en mer, de l'armée, d'entreprises de lamanage, en relation avec une équipe souvent internationale et parfois en contact avec des passagers.

La difficulté est augmentée par les intempéries, la particularité et la taille des navires, sans compter la marée et les courants.

Formations

Ce métier est accessible avec un CAP/BEP (CAP maritime de matelot polyvalent, Brevet d'Etudes Professionnelles -BEPM- marin du commerce, BEPM machines marines, BEPM mécanicien, ...).

Des habilitations ou permis maritimes spécifiques (Certificat d'Initiation Nautique -CIN-, le Permis de Conduire les Moteurs Marins -PCMM-, ...) peuvent être requis.

Voir plus

Code ROME : N3102

<http://candidat.pole-emploi.fr/codeRomeN3102>

Des entreprises qui pourraient intéresser le secteur :

www.bretagne.bzh

www.bretagne.bzh/lamanage-de-brest

- **Le conducteur de grue**

Description

Appelé aussi le grutier, il approvisionne et alimente en matériels et matériaux au moyen d'une grue les différents corps de métiers intervenant sur un site (chantier, portuaire, naval) selon les règles de sécurité.

Conditions d'exercice

L'activité de ce métier s'exerce sur les chantiers au sein d'entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics -BTP-, du génie civil, des sites portuaires, chantiers navals. Elle peut impliquer des déplacements sur les chantiers et un éloignement du domicile de plusieurs jours.

Elle peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés, de nuit et être soumise à des astreintes.

Elle s'effectue à l'intérieur d'une cabine dont l'accès est en très grande hauteur, à proximité du vide.

Le port d'équipements de protection (casque de chantier, gants, ...) est requis.

Formations

Ce métier est accessible avec un CAP/BEP en conduite de grues.

Mais il est également accessible avec une expérience professionnelle dans ce secteur, sans diplôme particulier.

Un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité -CACES- conditionné par une aptitude médicale à renouveler périodiquement est requis.

Voir plus

<http://candidat.pole-emploi.fr/codeRome F1301>

✿ Les cultures marines

Description

L'aquaculteur est un agriculteur d'un genre un peu particulier puisque sa production est immergée (dans la mer, dans un étang ou dans un bassin). Élevant des poissons, des crustacés ou des fruits de mer, il veille à leur reproduction et s'occupe de leur commercialisation.

L'appellation varie selon la spécialité :

Algoculteur/trice (les algues),

Conchyliculteur/trice (les coquillages),

Mytiliculteur/trice (les moules),

Ostréiculteur/trice (les huîtres),

Pisciculteur/trice (les poissons),

Salmoniculteur/trice (les truites et les saumons).

Conditions d'exercice

L'activité de ce métier s'exerce au sein d'entreprises productrices de poissons, de coquillages, de crustacés, en relation avec différents intervenants (services vétérinaires, techniciens conseils, clients, ...), à l'abri ou en plein air.

Elle peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés, de nuit et être soumise à des astreintes.

L'activité peut impliquer la manipulation de charges malgré les grands moyens technologiques.

Formations

- Jusqu'au Bac

CAP ou équivalent

CAP agricole Agricultures des régions chaudes

CAP Conchyliculture (maritime)

CAP Développement option 5 gestion et entretien en milieu marin (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie)

Bac ou équivalent

Bac pro Cultures marines

Bac pro Productions aquacoles

BP Responsable d'exploitation aquacole maritime-continentale

- Après le Bac

Bac + 2

BTSA Aquaculture

Il est également accessible avec une expérience professionnelle en aquaculture sans diplôme particulier.

L'UBO propose dans son offre de formation, **Licence Professionnelle Productions Animales Parcours Productions aquacoles : valorisation des produits aquacoles/aquatiques**, accessible dès le Bac+2 en biologie-chimie, le BTS option aquaculture ou le DUT Génie biologique.

Voir plus

Aquaculture (ROME : A1404)

<http://www.coquillages-de-bretagne.com/catalog/index.php>

<http://www.onisep.fr/aquaculteur-aquacultrice>

<http://formations.univ-brest.fr/sciences-technologies-sante-STS/licence-professionnelle-productions-animales/parcours-productions-aquacoles-valorisation-des-produits-aquacoles-aquatiques>

♣ Les activités et loisirs nautiques

Ces métiers sont accessibles après une formation à l'UBO.

- **Le moniteur d'activités nautiques**

Description

Le moniteur / la monitrice d'activités nautiques est un(e) spécialiste des sports de mer ou d'eau vive : kitesurf, ski nautique, aviron, jet-ski, canoë-kayak... Il/elle entraîne des jeunes à la compétition et anime également des activités ludiques pour les familles. Il est aussi appelé éducateur sportif.

Conditions d'exercice

L'activité de ce métier s'exerce au sein de clubs sportifs, municipalités, organismes de loisirs/vacances, en indépendant ... en contact avec le public (enfants, adultes, sportifs de haut niveau) et différents intervenants (animateurs, enseignants, élus, interlocuteurs des fédérations sportives, des services techniques).

L'activité varie selon la discipline ou spécialité sportive (sport collectif, individuel, mécanique), la structure (club sportif, séjour de vacances) et le niveau des pratiquants (initiation, compétition).

Elle peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés et être soumise à des variations saisonnières (vacances scolaires, manifestations sportives, sports d'été/d'hiver).

Formations

Cet emploi/métier est accessible avec un Diplôme d'Etat sportif de niveau Bac à Bac + 5 (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport spécialité Activités Physiques pour Tous -BPJEPS APT-, Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport - DEJEPS spécialité perfectionnement sportif, diplôme fédéral pour certaines disciplines ou une Licence en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives -STAPS-).

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport spécialité Activités Aquatiques et de la Natation -BPJEPS AAN- est exigé pour les maîtres-nageurs sauveteurs. Le surveillant de baignade qui n'est pas maître-nageur sauveteur doit posséder le Brevet de Surveillant de Baignade -BSB- ou le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique -BNSSA.

La formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 -PSC1- peut être demandée.

Des formations ou spécialisations complémentaires (Manager animateur de club sportif, gestion des organisations sportives, VTT en milieu montagnard, raft en eaux vives, ...) peuvent être requises.

Voir plus

Éducation en activités sportives (ROME : G1204)

<http://www.semaine-emploi-maritime.fr/moniteur-monitrice-dactivites-nautiques>

<http://formations.univ-brest.fr/sciences-humaines-et-sociales-SHS/licence-professionnelle/parcours-nautisme-et-developpement-durable>

- **Le skipper**

Description

Chef de bord d'un navire de plaisance à voile, le skipper assure, à titre lucratif, le transport de passagers (charter) ainsi que l'acheminement (convoyage) de bateaux d'un port à un autre pour le compte d'un tiers. Compétences techniques, sens des responsabilités, dynamisme, esprit d'initiative sont des qualités indispensables pour exercer ce métier passionnant qui attire beaucoup de monde, car le tourisme en mer se développe de plus en plus

Conditions d'exercice

Le skipper professionnel peut travailler pour son compte, en indépendant, ou pour celui d'un tiers. Sur les côtes européennes, l'activité se concentre surtout pendant la période estivale, mais toute l'année aux Antilles, en Polynésie et en Nouvelle-Calédonie, où il transporte des passagers en croisière, vers une destination fixée à l'avance.

Il peut être employé par des centres de vacances (clubs, ports de plaisance, bases nautiques) par des sociétés de location ou par un riche client, propriétaire d'un navire.

Hors saison, il achemine des voiliers d'un port à un autre, pour le compte de particuliers, généralement vers les mers des Caraïbes et des Antilles. En tant que capitaine, il est responsable de la navigation et des passagers pendant toute la durée de la traversée.

Ce métier demande, outre d'excellentes connaissances de la mer et la pratique de la voile, une grande disponibilité, le sens des responsabilités et du management ainsi qu'un esprit d'équipe. Le skipper peut être amené à animer la croisière en plus de la conduite du navire. Le sens des relations humaines, la maîtrise de soi et une grande résistance à la fatigue physique et nerveuse seront indispensables, car les voyages peuvent être longs et les clients exigeants.

Formations

Pour devenir skipper, il vous faudra avoir en poche votre brevet de capitaine 200 voiles.

Le brevet de capitaine 200 voiles est une formation qui se déroule en [cinq modules](#), assortie d'une formation médicale et d'une formation au certificat restreint d'opérateur (CRO), ou plus généralement au certificat général d'opérateur (CGO) qui se déroule sur une durée de **20 à 25 semaines**.

Chaque module comprend des formations théoriques et pratiques. Cette formation est ouverte sans limitation d'âge, mais nécessite que vous soyez reconnu « apte à la profession de marin » par un médecin des gens de la mer. Une fois cette formation validée, il vous faudra justifier **d'une expérience de 12 mois de navigation professionnelle** pour obtenir le brevet, c'est à dire, « enrôlé sur le rôle d'équipage, payé et déclaré à l'ENIM, la sécurité sociale des marins ». Pour pouvoir ensuite naviguer à plus de 200 miles marins (soit environ 370km) des côtes, il vous sera demandé de justifier d'une expérience d'un an en tant que skipper et passer la formation médicale 3 (106 heures de formation, que vous pourrez passer lors de votre formation de capitaine 200 voiles). Par la suite, certains modules sont à renouveler tous les 5 ans environ, à part si vous pouvez justifier d'une navigation très fréquente.

Voir plus

<https://www.franceattractive.com/fiche-conseil/parcours-commentdevenirskipper-formation-pour-devenir-skipper-voilier-catamaran-france/>

- **Le sauveteur aquatique**

Description

Communément appelé Maître-Nageur Sauveteur et aujourd'hui Educateur sportif des activités de la natation, le sauveteur aquatique assure la sécurité depuis le poste de secours un endroit "d'accès non-payant" comme une plage publique afin de protéger les baigneurs et leur porter secours en cas de détresse.

Ce professionnel de la natation a plusieurs rôles :

- Assurer la surveillance, la sécurité, la prévention des nageurs et l'hygiène des bassins et de leurs équipements. (Référence au POSS).
- Mettre en application le POSS (Plan d'organisation de la surveillance et des secours) prévenir les accidents liés aux activités aquatiques de la baignade et des entraînements.
- Connaître les procédures d'alarme et d'évacuation et les 1er secours.
- Savoir accueillir et gérer différents publics en toute sécurité, les scolaires, les femmes enceintes, clubs natation.
- Encadrer et animer les activités aquatiques, aquagym, aquabike, bébés-nageurs, entraînements de groupes perfectionnement en natation.
- Gérer le poste de sécurité et rester le plus souvent au bord des bassins afin d'avoir une vision globale des nageurs.
- Pratiquer les premiers secours en cas de besoin.
- S'assurer que les règles de sécurité sont respectées par tous.
- Vérifier et utiliser du matériel de 1er secours (bouteille O2, Défibrillateur).

Conditions d'exercice

Le **Maître-Nageur Sauveteur** peut travailler dans le secteur public ou le secteur privé. Son travail s'effectue en intérieur ou en extérieur, en piscine ou sur des plans d'eau. Ce type de métier varie beaucoup. En effet, la période estivale provoque une demande forte en maître-nageur (environ 12 000 postes), tandis que le reste de l'année, la demande est beaucoup plus faible (5 000 postes permanents).

Public :

S'il travaille dans une piscine municipale, le maître-nageur sauveteur est considéré comme un agent territorial.

Privé :

Le Maître-Nageur Sauveteur a également la possibilité de travailler dans le secteur privé au sein d'hôtels, d'associations, de villages-vacances, de clubs sportifs ou de centres de remise en forme.

Formations

Pour **devenir Maître-Nageur Sauveteur**, il faut dans un premier temps passer le BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique).

Pour devenir Maître-Nageur, il existe plusieurs diplômes différents :

- Le BPJEPS AAN : Activités Aquatiques et Natation.
- Le DEJEPS de natation et course avec une spécialité de sauvetage et sécurité en milieu aquatique.
- Pour travailler au sein des piscines municipales : le concours territorial APS : Activités Physiques et Sportives de catégorie B.

Attention, tous les 5 ans, le maître-sauveteur doit se recycler avec le passage du CAEPMNS : Certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de MNS. De plus, le MNS doit être révisé tous les ans par la formation PSE1 (Premiers secours en Equipe de niveau 1).

Voir plus

<http://www.cfpm.fr/devenir-maitre-nageur-sauveteur/>

♣ Les métiers connexes

- Le biologiste marin

Description

Le biologiste marin est un chercheur qui étudie le fonctionnement et le comportement des espèces vivantes. Les programmes de recherche interviennent dans divers domaines concernant l'halieutique (biologie des espèces pêchées), l'aquaculture, l'ichtyologie (étude des poissons), l'environnement et mettent en œuvre plusieurs disciplines fondamentales allant de la biologie moléculaire à la biochimie.

Conditions d'exercice

Le biologiste marin peut être enseignant-chercheur à l'université, chercheur dans les organismes publics (CNRS, INSERM, INRA), les laboratoires de recherche publics (Institut Pasteur, CIRAD) ou privés mais il peut être amené effectuer des plongées sur un site pour réaliser des observations, prendre des mesures ou effectuer des prélèvements à analyser dans son laboratoire de recherche.

Formations

Après un bac scientifique ou STL "Sciences et technologies de laboratoire", il vous faudra obtenir soit un master 2 en biologie, biotechnologie, géosciences, physique marine, soit un diplôme d'ingénieur en écologie, environnement...

Avant cela il faut donc passer par une Licence de biologie, de biologie des organismes (les appellations sont différentes selon les universités) et s'orienter au fur et à mesure vers le domaine marin.

Afin d'obtenir le niveau de compétences qui permet d'être recruté comme chercheur en biologie marine, il faudra compléter le parcours en formation continue, ou poursuivre les études jusqu'au doctorat (bac+8).

La formation en Master Biologie marine est donnée à Brest (IUEM).

Voir plus

<https://www-iuem.univ-brest.fr/master-sml/mention-biologie/>

<http://etudiant.aujourd'hui.fr/biologiste-marin>

- **Le juriste maritimiste**

Description

Le juriste maritimiste est un spécialiste du droit maritime et océanique : transports, ports maritimes, pêche, entreprises liées à l'exploitation de la mer.

Son rôle consiste à prévenir et à guérir les litiges juridiques relatifs au monde maritime dans le domaine du conseil, de l'étude et de l'expertise juridiques.

Conditions d'exercice

Le juriste maritimiste peut exercer dans le domaine de l'assurance, de la banque, des secteurs d'activité couverts par l'ensemble des opérateurs (entreprises privées ou publiques) du secteur maritime (transports,...), dans les organismes professionnels et syndicaux, les organismes de prestations sociales maritimes, les coopératives maritimes ; dans l'administration territoriale ou nationale interne et l'administration communautaire (après concours).

Formations

L'accès à ce métier est possible après l'obtention d'un diplôme en Master 2 Droit des activités maritimes obtenu à l'université de Bretagne Occidentale (Brest).

L'accès à cette formation est possible si le candidat est titulaire d'une Licence en droit, en activité professionnelle, en recherche d'emploi ou s'il a interrompu ses études initiales depuis plus d'un an.

Voir plus

<http://formations.univ-brest.fr/droit-economie-gestion-DEG/master-droit-des-activites-maritimes>

- **L'ingénieur maritime**

Description

Il est en charge de la conception et de la réalisation des digues portuaires, quais, écluses, chenaux d'accès, dragages, épis de protection des plages ou des systèmes de protection contre l'érosion. Il gère également l'aménagement du territoire et son impact sur l'environnement.

Conditions d'exercice

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'entreprises industrielles, de bureaux d'études et d'ingénierie, d'organismes de Recherche & Développement en relation avec différents services et intervenants (production, méthodes, qualité, marketing, commercial, clients, fournisseurs, prestataires de services, ...).

L'activité peut s'effectuer en salle blanche, en zone à atmosphère contrôlée. Le port d'Equipements de Protection Individuelle -EPI- et de protection stériles (charlotte, chaussons, ...) peut être exigé selon la nature des études et des recherches.

Formations

Titulaire d'un Bac S ou STI2D, l'ingénieur maritime est généralement issu des grandes écoles d'ingénieurs comme l'École Centrale, ENSIETA ou bien de Paris Tech avec ses sections : Mines Paris Tech, Ponts et Chaussées Paris Tech et ENSTA (Bretagne), où il a obtenu avec succès un diplôme d'ingénieur de niveau bac+5 en Génie Maritime.

Ce métier est également accessible à partir d'un diplôme de niveau Bac+2 (BTS, DUT) dans les mêmes secteurs, complété par une expérience professionnelle.

La pratique de l'anglais est exigée.

Voir plus

Management et ingénierie études, recherche et développement industriel (ROME : H1206)

<https://www.ensta-bretagne.fr/master-en-genie-maritime>

- L'océanologue

Description

Scientifique de haut niveau, à la croisée de plusieurs disciplines, l'océanologue effectue des recherches afin de mieux connaître les fonctionnements particuliers des océans et d'évaluer leurs ressources : mouvements des masses d'eau, nature des fonds sous-marins, biologie animale et végétale, phénomènes littoraux.

Conditions d'exercice

L'activité de ce métier s'exerce au sein des

- organismes de recherche fondamentale : les universités, le CNRS,
- organismes de recherche appliquée : l'IFREMER, l'INRA,
- industries d'exploitation de la mer: ostréiculture, mytiliculture, pisciculture, constructions navales, commerce, pêche, plaisance, sociétés pétrolières (offshore pétrolier), environnement,
- au Service Hydrographique et Océanographique de la Marine (SHOM) en tant qu' " ingénieur civil sous contrat ".

L'activité peut s'effectuer en laboratoire, en zone à atmosphère contrôlée, en salle blanche ou en milieu naturel (désertique, polaire, aquatique, ...).

Le port d'équipements de protection et d'équipements de protection stériles (charlotte, chaussons, ...) peut être requis selon la nature des recherches.

Formations

Après le bac, cette formation de base peut se préparer grâce aux DEUST, BTS, Licences mention biologie, chimie ou physique.

Il faut 5 ans pour obtenir un master ou un diplôme d'ingénieur spécialisé en océanographie. L'idéal serait de posséder un doctorat (bac + 8) dans le domaine des sciences de la mer, sciences de l'océan, de la biologie marine.

L'IUEM (Institut Universitaire Européen de la Mer) à Brest offre une formation post Licence en Sciences de la Terre, des Planètes et de l'Environnement.

Voir plus

<http://formations.univ-brest.fr/sciences-de-la-mer-et-du-littoral-SML/master-sciences-de-la-terre-et-des-planetes-environnement/parcours-geosciences-ocean>

LES SECTEURS D'ACTIVITES POUR (RE) DONNER VIE AUX NAVIRES



♣ La construction navale

- L'architecte naval

Description

L'architecte naval imagine la coque, le pont ou la voilure d'un navire. Il effectue les calculs nécessaires à sa bonne marche, comme la flottabilité ou la résistance des matériaux. Un travail passionnant, sachant que les places sont extrêmement rares.

Conditions d'exercice

Bateaux de plaisance, petits navires de transport, bateaux de pêche, catamarans, remorqueurs, plateformes pétrolières : les inventer, les dessiner, leur donner vie est le rêve de nombreux passionnés. L'architecte naval intervient sur le dessin du bateau, mais aussi sur les calculs exigés par les contraintes techniques et les impératifs financiers. Il doit s'attacher à acquérir de solides compétences scientifiques, techniques et surtout esthétiques : des connaissances poussées en hydrodynamique, aérodynamique, étude des matériaux, calcul des structures et des volumes pour les coques en particulier.

Avoir une expérience de la mer et de la navigation est indispensable, ainsi que le sens des responsabilités et des aptitudes aux relations humaines.

Formations

Après le bac

Il faut 5 ans pour obtenir le Diplôme d'Etat d'architecte, un diplôme d'ingénieur ou un master, 1 an supplémentaire pour le DPEA (diplôme propre aux écoles d'architecture) architecture navale, proposé par les Ensa (écoles nationales supérieures d'architecture) de Nantes et Paris-La-Villette ou un mastère spécialisé (ingénierie marine architecture navale et offshore de l'Ensta de Brest par exemple).

Autre possibilité : suivre une formation d'ingénieur avec une spécialisation en architecture navale, c'est le cas à l'Ensta de Brest qui propose une spécialisation architecture navale et offshore (3 ans, après un bac + 2).

Bac + 5

Diplôme d'ingénieur de l'École navale de Brest.

Diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure de techniques avancées (ENSTA).

Bac + 6

Mastère spécialisé en Ingénierie marine architecture navale et offshore (ENSTA Bretagne)

Mastère spécialisé en Structures composites : modélisation avancée et technologie des procédés (Ecole Centrale de Nantes)

Voir plus

[http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/architecte-
naval-navale](http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/architecte-
naval-navale)

<http://www.ifan.fr/IFAN-Formation-Architecte-Naval.html>

- **Le peintre en construction navale**

Description

Le peintre naval travaille soit sur **des unités neuves en construction** ou sur **des bateaux à repeindre**. Il est un spécialiste des retouches et de la finition.

Conditions d'exercice

Dans la construction navale le peintre travaille fréquemment sur échafaudages de grande hauteur. Sur un chantier nautique de réparation, le peintre opère souvent en cabine de vernissage.

Il obéit à des règles de sécurité bien précises en raison de la toxicité de nombreux produits employés. Il porte des vêtements de protection et un masque lorsqu'il utilise des engins de projection. Le métier comporte donc de fortes contre-indications : pas d'allergie aux odeurs de produits chimiques, pas de tendance au vertige.

En revanche une bonne habileté manuelle, un sens esthétique et une bonne résistance physique sont indispensables. Dans les grands chantiers navals, le travail est posté et s'organise en 2x8 et parfois 3x8.

Le travail se pratique en atelier pour les pièces détachées, et en chantier spécialisé pour le navire. Les navires peuvent également être peints sous cocon.

Le peintre naval travaille essentiellement en équipe pour réussir à peindre les grandes dimensions du navire.

Formations

Il n'existe pas de formation initiale de base spécifique au métier de peintre en construction navale. Néanmoins certains diplômes (spécialisés ou non dans le nautisme) s'en rapprochent ou apportent un plus :

Niveau CAP

- CAP peinture en carrosserie,
- CAP réparation et entretien des embarcations de plaisance,
- CAP peintre-applicateur de revêtement,

niveau bac

- BP peintre, applicateur de revêtement,
- Bac pro maintenance nautique.

Voir plus

<https://www.cidj.com/metiers/peintre-en-construction-navale>

- **Le charpentier en construction navale**

Description

Charpentier de marine ou charpentier naval en ossature de bois, cet emploi fait de celui qui l'exerce un spécialiste de la construction navale légère (plaisance et pêche). Il réalise et assemble les membrures d'une coque, travaille à la fixation des bordées sur ce squelette de bois et aux aménagements intérieurs du navire.

Conditions d'exercice

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'entreprises du bâtiment, de chantiers navals, d'établissements publics, de collectivités territoriales, des armées, en contact avec des clients et différents intervenants (architecte, autres corps d'état du bâtiment gros œuvre, ...). Elle peut impliquer des déplacements (pose sur site, chantier embarqué...).

Elle s'exerce en atelier, sur chantier, en hauteur, en environnement poussiéreux et implique la manutention de charges et l'utilisation d'outils coupants.

Le port d'équipements de protection (harnais, chaussures de sécurité, ...) est requis.

Formations

Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme de niveau CAP/BEP à Bac+2 (BTS) en construction bois, charpente bois, construction bois et habitat. Les formations vont du CAP au BTS. Certaines sont spécialisées dans la construction marine. Les formations relatives au travail du bois peuvent éventuellement convenir à condition d'être complétées par un stage pratique sur un chantier naval :

Niveau CAP

- CAP charpentier de marine,
- CAP menuisier installateur,
- CAP réparation entretien des embarcations de plaisance,

Niveau bac

- BP (brevet professionnel) charpentier de marine (accessible en formation pour adultes)
- Bac pro technicien de fabrication bois et matériaux associés (confère des compétences utilisables au sein des chantiers navals de la plaisance).
- Bac pro TCB - technicien constructeur bois,
- Bac pro TMA - technicien menuisier agenceur,
- Bac pro maintenance nautique.

Niveau bac + 2

- BTS construction et industrialisation en construction navale.

Niveau bac + 3

- licence pro métiers de l'industrie : industrie navale et maritime proposée par l'Université de Bretagne Sud à Lorient

Toutes ces qualifications peuvent s'acquérir en formation continue ou dans le cadre d'une VAE.

Voir plus

CODE ROME : F1503

<https://www.cidj.com/metiers/charpentier-charpentiere-de-marine>

<http://www-iutlorient.univ-ubs.fr/licence-professionnelle-metiers-de-l-industrie-navale-et-maritime-m-i-n-m-parcours-metiers-de-l-industrie-et-la-construction-navale>

♣ La réparation navale

- Le mécanicien naval

Description

Appelé aussi mécanicien de marine ou mécanicien de marine navigant, il la maintenance et l'entretien des moteurs de propulsion et de tous les appareils du bord des navires de commerce selon les règles de sécurité et la réglementation.

Conditions d'exercice

L'activité de ce métier s'exerce au sein de chantiers navals, d'entreprises commerciales, d'armement naval, des armées en relation avec différents services et intervenants (équipage, commandement, service commercial, fournisseurs, motoristes, ...).

Dans la salle des machines, le mécanicien de marine navigant veille au bon fonctionnement des systèmes de propulsion (moteur diesel ou essence...) et des appareils de bord. Il effectue aussi des entretiens périodiques (vidanges...) et peut être amené à effectuer des réparations ou installer des équipements neufs.

Elle peut impliquer des déplacements (interventions sur site, à quai, en cale, à bord de bateaux en navigation, ...). Elle varie selon le secteur (pêche, plaisance, marine marchande, marine nationale, ...), le mode d'organisation (à bord, en atelier, ...), le type de navire et d'équipements. Elle peut s'exercer en quart (service en mer), par roulement et être soumise à des astreintes. Le port d'équipements de protection (chaussures de sécurité, ...) est requis.

Formations

Plusieurs diplômes peuvent conduire à ce métier :

Niveau CAP

- CAP réparation et entretien des embarcations de plaisance,
- CAP maritime de matelot
- agent de maintenance en marine de plaisance (voile et moteur).

Niveau bac

- Bac pro électromécanicien de marine (en lycées professionnels maritimes),
- Bac pro maintenance nautique,
- Bac pro MEI option marine nationale.

Niveau bac + 2

- BTS construction navale,
- BTS maintenance des systèmes électro-navals.

A noter également l'existence de CQP propres aux filières proposées notamment par l'Institut nautique de Bretagne (CQP mécanicien nautique, CQP maintenance nautique).

Le brevet de second mécanicien et de chef mécanicien sont proposés au sein des écoles nationales de la marine marchande (ENSM).

En formation continue, il existe un brevet de mécanicien 250 kW et 750 kW.

Voir plus

<https://www.cidj.com/metiers/mecanicien-de-marine>

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/mecanicien-mecanicienne-marine-navigant>

<https://www.institut-nautique.com/index.php/formations/formations-techniques/cqp-mecanicien-nautique>

CODE ROME I1605

Des entreprises qui pourraient intéresser le secteur :

<https://fr.kompass.com/a/reparation-de-tolerie-et-de-soudage-pour-navires/6601028/>